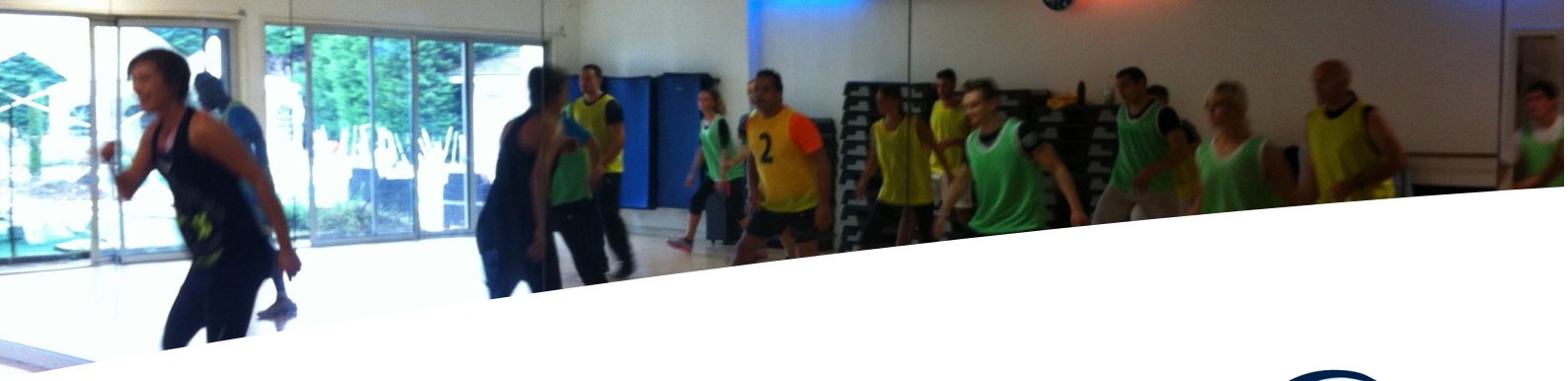

BP JEPS Activités Gymniques Forme et Force mention C : cours collectifs

A.F.M.S.
Formation aux Métiers du Sport

Lors de cette formation courte, vous concilierez cours théoriques et pratiques au sein d'une structure d'accueil. Vous obtiendrez ainsi un diplôme de niveau IV (équivalent au baccalauréat) reconnu par l'Etat. Le BP JEPS Activités Gymniques Forme et Force mention C permet à son titulaire d'accueillir différents publics, ainsi que d'encadrer, animer et promouvoir les activités de la forme et de la force. Enfin, vous participerez également au fonctionnement et au développement de la structure professionnelle.

« Devenez éducateur dans les métiers de la forme ! Nous vous accompagnons dans la réalisation de votre projet professionnel. »

Conditions d'accès :

Etre âgé (e) d'au moins 18 ans
Avoir une structure professionnelle (contrat de professionnalisation, …)
Etre titulaire du PSC1
Etre déclaré(e) admissible à la formation lors des Tests d'Exigences Préalables

Test d'Exigences Préalables

5' d'échauffement
20' de step
20' de LIA
5' de retour au calme

Test de sélection

Epreuve écrite : dissertation et QCM
Entretien de motivation

Durée de la formation

612h de formation sur 11 mois
Semaine de 35h

De janvier à mai 2014 : Retirer le dossier d'inscription

Juin 2014
Retourner le dossier d'inscription

Août 2014
Test d'Exigences Préalables et test de sélection

Septembre 2014
Début de la formation

Juin 2015
Fin de la formation

AFMS L'ETRAT
UFA du CFA Sport et Animation Rhône-Alpes
Complexe des Ollières - 11 rue de Verdun BP 129 - 42580 L'ETRAT
04.77.91.17.05
afmsser42@yahoo.fr / www.afmsser-loire.fr

BP JEPS Activités Gymniques Forme et Force

mention C : cours collectifs

BP JEPS
A.G.F.F. mention C

612h de formation
à l'AFMS l'Etrat / 11 mois

UC 10 : Développer des activités novatrices ou des produits marketing en vue de dynamiser sa structure professionnelle

UC* 1 : Communiquer (expression orale, écrite, et multimédia)

UC 9 : Maîtriser les outils nécessaires dans la mention C

UC 2 : Les caractéristiques des publics (petite enfance à séniors)

UC 8 : Conduire une action éducative dans le domaine de la mention C

UC 3 : Montage de projet de développement

UC 7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des actions professionnelles dans le domaine de la mention C

UC 4 : Participation à la vie de la structure

UC 6 : Encadrer une action d'animation dans le cadre des activités gymniques

UC 5 : Préparer une action d'animation dans le cadre des activités gymniques

Lieu d'alternance :
Gymnastique volontaire, salle de remise en forme, ...

Financement de la formation :
Se renseigner auprès de l'AFMS

Rythme d'alternance :
LUNDI, MARDI à l'AFMS l'Etrat de 8h00 à 16h00, et le MERCREDI de 8h00 à 11h00*

(*) voir planning

Le temps restant : mise à disposition de la structure professionnelle

RhôneAlpes Région

SAINT-ETIENNE métropole communauté d'agglomération

CFA Sport et Animation Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE DE LA LOIRE

FÉDÉRATION NATIONALE DES CFA Sport Animation Tourisme

(*) Les UC sont des unités capitalisables qui constituent le BP JEPS. La validation de celui-ci nécessite l'obtention de toutes les UC. Une seconde session est proposée en cas d'échec lors du premier passage de l'UC .